

Procès-Verbal de l'Assemblée générale 12 août 2016

Après avoir salué:

La présence de Camille Pirot président d'honneur, de Jackie Simon président de L'AMP et de Jean René Prual Trésorier de La FAUR

La mémoire de nos disparus au cours de l'année.



Loïc Le Jolivet Président d'honneur de L'ADUPP et Président fondateur en 1994 de L'Association des usagers du port et de la baie du Prieuré de DINARD, devenue l'ADUPP en 2004.



Didier Chazal Photographe et graphiste qui composait avec talent notre plaquette. Didier était aussi membre de la station SNSM de Dinard, et de nos adhérents Mario Checchi et Serge Lozack

Le président ouvre la séance devant 58 membres présents ou représentés

Rapport moral et d'activité

Réunions Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois :

Pour valider les orientations proposées par le bureau Pour être informé de l'avancement des plans d'action Pour préparer les différentes manifestations

Réunions du Conseil portuaire

Une modification cette année, les tarifs des redevances ont été votés sans connaître le budget primitif. Le budget primitif 2016 a été examiné quand le compte administratif de l'année 2015 a été connu.

Le Conseil Portuaire s'est réuni deux fois :

- ➤ Le 16 novembre 2015 pour l'adoption des tarifs pour l'année 2016, nous avons voté contre l'augmentation de 2,5% car nous n'avons pas eu l'assurance que cette augmentation irait à l'investissement.
- Le 29 mars 2016 pour l'examen du compte administratif 2015, du budget primitif et des modifications du règlement du port. Vous avez reçu cette semaine le nouveau règlement du Port à la rédaction duquel nous avons participé activement sans avoir toujours satisfaction. Nous avons fait remarquer par exemple que la partie relative à la fermeture du port, article 25 est inapplicable. L'enlèvement de bateaux dans la 1ère quinzaine de novembre eut été préférable.

Réunions avec les élus et le personnel de la mairie

2 Novembre 2015, 8 mars 2016, 4 juillet 2016



Lors de ces réunions nous faisons un suivi de la liste des plans d'action engagés auxquels se rajoutent des questions ponctuelles. Ainsi à la dernière réunion nous avons posé la question de la disparition de la pompe à eaux noires.

Entretien avec Madame le Maire

Nous avions demandé un rendez-vous à Madame le Maire le 29 juillet 2015 suite au refus de ses services de nous fournir le cahier des charges (CDC) de l'appel d'offre pour la désignation d'un Maître d'œuvre (M-O) pour les travaux de dragage du port.

Dans le cadre de l'UNAM Manche, lors de la réunion sur le dragage à Saint Brieuc le 6 juillet, j'ai rencontré un Maitre d'œuvre au courant de l'appel d'offre de Dinard, à ma question: comment le M-O désigné va-t-il travailler, il m'a répondu le CDC fait partie de l'appel d'offre et l'on ne pourra que l'ajuster à la marge. Le soir, je n'ai pu le consulter sur internet; le lendemain j'ai appelé la mairie qui a refusé de me le faire parvenir. J'ai donc écrit à Madame Le Maire qui m'a remis en mains propres, le 29 Juillet, ce fameux CDC. Comment pouvons-nous faire un tel projet sans recueillir les avis des utilisateurs? Je ne voudrais pas récapituler toutes les erreurs passées par manque de concertation, la dernière étant une grue avec laquelle l'on ne peut mâter et démâter les bateaux.

Les plans d'actions

Nos plans d'actions s'inscrivent dans un plan à long terme avec des besoins identifiés :

- Dragage du port
- Nouvelle Capitainerie. Actuellement Il faut reconnaître que les conditions de travail sont désastreuses ?
- Station à carburant
 Rénovation ou pompes automatiques sur un ponton
- Cale de Carénage : Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Rance Frémur a embauché un technicien pour enquêter sur les moyens existant pour le carénage et évaluer les besoins.

Dragage du ponton

L'ADUPP a toujours été contre ce projet et contre la méthode choisie.

Après consultation, une société a été retenue <u>pour déplacer les sédiments</u> au droit de l'estacade pour un volume de départ de 675 m3. Une solution de redistribution des sédiments dans le milieu marin avait été retenue.

Première période 23 novembre au 2 décembre



Constat d'une couche de quelques centimètres de vase puis du sable très compact.

Du fait de la nature du terrain, la pompe Toyo utilisée n'a pas pu étaler le volume de sédiment prévu

Le volume de sédiment dragué a été estimé à environ 425m3

Après concertation, il a été décidé de prolonger les travaux en décembre avec des coefficients de marée suffisants et un autre type de pompe.



A cet effet une pompe Xylem avec système de jetring a été mise en place. Après cette nouvelle semaine de dragage et malgré les moyens utilisés, la cote – 1 mètre n'a pas été atteinte. Il a été décidé d'en rester là et d'attendre le dragage complet prévu en 2018.

Nous ne connaissons pas à ce jour le montant de la facture ?

Mais le résultat est désastreux, voici quelques photos prises le 10 Mars à la basse mer, hauteur 0m25

Dragage du Port

Le dragage du port sera effectué en 2018 en dépenses d'investissement. L'appel d'offre pour la désignation d'un M.O. est en cours. Nous n'avons pas été consultés pour la rédaction du CDC et certains points nous interpellent :

- Pas d'agrandissement des souilles ?
- Options à étudier :
 - * Agrandissement du chenal de 12 à 20 mètres pour qui et pourquoi faire ?
 - * Dragage sous les pompes à carburant et renforcement de l'estacade, ne faut-il pas mieux automatiser les pompes et les mettre sur un ponton.

Si la date prévisionnelle de réalisation des travaux est en 2018, nous avons demandé à participer activement à la rédaction du cahier des charges définitif.

Budget

Nous tenons toujours le même discours, il y a des investissements importants à faire, pour cela il faut de l'argent et l'augmentation de la redevance a des limites et a été un peu trop systématique ces dernières années. Il faut rechercher à la fois des rentrées d'argent et des diminutions de dépenses.

Ainsi la régularisation de la redevance pour tous les usagers doit se poursuivre et pour cela nous avons demandé un inventaire des mouillages dans le port.

Nous avons déjà obtenu une optimisation des personnels saisonniers

Il existe une demande de sous locations des mouillages en début et fin de saison qui pourraient être proposées aux ports de plaisance de la Rance et de St Lunaire ou St Briac.

Il y a d'autre part un manque à gagner par l'application logique d'un tarif réduit aux bateaux qui échouent en souille. Le tarif échouage doit être appliqué aux bateaux qui échouent dans la souille N°1.

Règlement du port

Il a été voté au Conseil Portuaire de Mars 2016 et mis en application depuis le 4 août. Malgré notre participation, nous avons fait remarquer que certaines mesures sont inapplicables, les bateaux ne peuvent pas tous quitter le port le 1^{er} novembre !

Logiciel de gestion des mouillages

Ce logiciel investi à la demande de l'ADUPP a été mis en service en Avril 2016 et nous sera présenté prochainement. Il doit simplifier la gestion et amener de la rigueur.

Diminution des frais de fonctionnement

Nous avons demandé si le remplacement de Lionel est nécessaire ? Ne faut-il pas mieux 1 saisonnier de plus. L'idée de reprendre l'entretien de moteurs nous semble utopique, nous avons demandé une comparaison des coûts.

Horaires des Navettes

Nous avons obtenu l'avancement à 7h30 le matin de la première navette en Juillet et août et nous réitérons notre demande de prolongation à 21h en juillet et août ?



Parking

Nous avons demandé le parking complet dès l'ouverture du port et le parking réservé aux usagers du Port les grands WE de Mai/Juin. Nous avons aussi demandé un agrandissement provisoire les grands WE de juillet et août. Il est étudié actuellement une double barrière ou plots pour supprimer la possibilité de coller à la voiture précédente et la mise du n° de mouillage sur le badge ce qui permettra un contrôle.

Paiement sécurisé par carte

Possibilité de taper son code à partir de son bateau s'il y a moins de 6 mètres de hauteur d'eau entre le bateau et la station ; les essais à 15 m sont négatifs.

Sécurité embarquement

Nous avons reposé le problème des bateaux ventouses et de l'absence de surveillance au ponton. Notre proposition de modification du ponton n'a pas été étudiée.

Animation au dessus de l'estacade

Le projet de « Bar à huitres « est tombé à l'eau»

Le port un atout pour Dinard

Nous recherchons un projet d'animation commun, ville, port, associations

Les partenaires

Associations dont l'ADUPP est adhérente

FAUR La cotisation est de 30 € et ouvre droit à la location de matériel

GIZC (Gestion Intégrée de la Zone Côtière)

Avec la gestion intégrée de la zone côtière, nous participons à un groupe de travail pour l'amélioration de l'information concernant la plaisance en Rance Côte d'Emeraude. Un site internet est en construction.

CEC (Collectif Emeraude Cotentin)

Brochure pêche à pied

UNAN: Union Nationale des Associations de Navigateurs

Elle a adopté un nouveau visuel et modifiée son site internet

. L'UNAN est membre fondateur de la confédération du nautisme et de la plaisance. Elle participe aux 3 Conseils Maritimes de Façade.

Elle a mené des actions sur la taxe foncière des ports, sur les quotas pour la pêche au bar, sur le financement de la SNSM et sur la taxe pour la déconstruction.

Vous pouvez consulter le site et s'inscrire à la Newsletter <u>WWW.unan.fr</u>

UNAN Manche (22-35-50)



L'Union des Associations de Navigateurs de la Manche comprend 9 associations, regroupant environ 800 adhérents.

Ses actions principales:

<u>Le Barrage de la Rance</u> et la suppression des éclusages. Nous avons rencontré à ce sujet Monsieur le sous-préfet et Monsieur Lefeuvre Conseiller Départemental responsable des routes. Le rond-point dit de «Marcotel» verra le jour en 2018, mais supprimera-t-il les bouchons (?) et donc l'arrêté préfectoral qui suspend un certain nombre d'éclusages en juillet et aout ?

<u>La Pêche au Bar</u>: Nous avons écrit aux parlementaires 22, 35, 50. 7 députés ont posé des questions écrites au gouvernement. Sans faire de politique, Gilles Lurton a été l'un des plus actifs et il doit nous recevoir en septembre. Nous avons rencontré également les parlementaires Européens: Isabelle Thomas et Alain Cadec

Notre courrier au Préfet maritime pour la navigation autour de Cézembre n'a pas eu de réponse ? C'est bien connu, ne sachant quoi répondre, les administrations font la sourde oreille

<u>Participation aux différents groupes de travaux</u> du Conseil Régional Mer et littoral : dragage, algoculture, éolien, hydrolien.

Membre consultatif pour le projet FEAMP, Fond Européen pour les affaires maritimes et la pêche, fond doté de 1 750 000€

Nous siégeons au CMF Manche Mer du Nord



Pot sur l'estacade

Pot convivial, avec la présence de Madame le Maire, Madame Pitre et Monsieur Bedard en charge du port, de toutes les associations nautiques. Nous avons regretté l'absence des permanents du port lors de la remise du cadeau à Lionel pour son départ en retraite.

La liste d'attente de mouillages

A fin avril: Large 11 Souille 8 Echouage 30

Actuellement: Large 20 Souille 9 Echouage 44

Le concours photos : 31 photos ont été présentées aux membres présents. C'est le même nombre que l'année dernière. Un vote à bulletin secret a déterminé les meilleures :









Le Budget du Port

RECETTES D'EXPLOITATION				
C.A.				Budget
Chap	Libellé	2014	2015	2016
13	Atténuation des charges	0	0	
75				
	Ventes de produits fabriqués,			
70	prestations de service	730 756	719 863	742 500
	Produits Grutages			
7083	Locations Diverses	463 839	475 362	487 500
	Locations Mouillages			
	Locations Places de Stationnement			
7088	Vente Carburant	211 990	194 921	210 000
706	Prestation de service	54 927	49 579	45 000
7087	Remboursement de frais		0	
75	Autres produits de gestion courante	31 004	17 830	30 000
Total des recettes de gestion				
des services		761 760	737 693	772 500
77	Produits exceptionnels	14	1 442	0
78 Reprise sur amortissements et Provisions 2				228 429
	Total recette d'exploitation	990 202	739 135	772 500

Le Budget du Port

Les charges de fonctionnement

		CA		
				Budget
Chap	Année	C A 2014	C A 2015	2016
11	Charges à caractère Général	275 649	369 410	406 300
12	Charges de personnel	230 641	223 087	226000
	Total des dépenses	506 301	592 497	632 300
66	Charges financières	25 228	25 267	24000
67	Charges exceptionnelles		25	500
68	Dotation aux provisions			20000



Total des dépenses rélles	531 529	617 789	676 800
Produits exceptionnels			
Virement à section investissement OPE ordre de transfert Rattachement	128 248	102 970	20200 75000
Total des dépenses d'exploitation	659 777	720 759	772 000

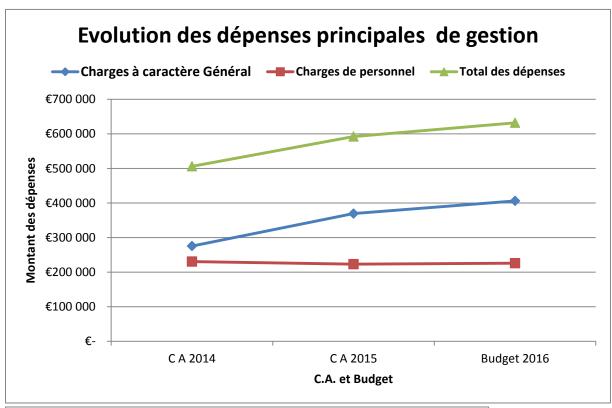
Le Budget du Port

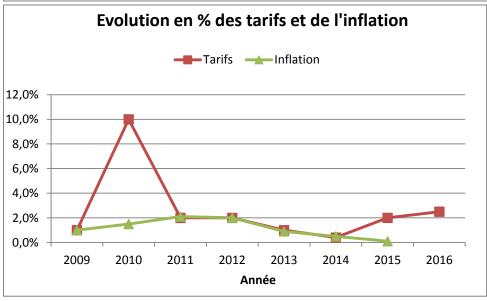
Les résultats des exercices précédents

Résultats du budget annexe du port

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Résultat de l' excercise							
Investissement	-37 646	696 510	-660 257	-391 906	349 058	-7 270	304 564
Fonctionnement	84 198	37 199	68 202	-46 070	-140 963	327 153	18 376
Total	46 552	733 709	-592 056	-437 977	208 094	319 883	322 940
Part affectée à							
l'investissement	100 000	100 000	125 832				288 321
Résultat de la clôture							
de l'exercise							
Investissement	-308 279	388 230	-272 027	-663 933	-314 876	-322 146	-17 582
Fonctionnement	268 633	205 832	148 202	102 131	-38 832	288 321	18 376
Total	-39 647	594 062	-123 825	-561 802	-353 708	-33 824	794







Travaux de l'ADUPP: Les objectifs 2016-2017

- Suivre et faire avancer le projet de dragage du port
- Horaires des navettes
- Embarquement au ponton
- Parking



<u>Les consignes</u> Nous pensons qu'il est du rôle d'une association de rappeler les consignes de sécurité et du Bien vivre ensemble.

<u>Sécurité</u>

- Appel des secours
 - VHF canal 16
 - **☎** N° 196
- Port du Gilet
- Vitesse
 - Dans les ports3 Nœuds
 - Dans la limite des 300m
 5 Nœuds

Respecter les autres

Surtout les pêcheurs en plongée



Respecter la réglementation

Carénage interdit sur l'estran

La pêche

Respect des interdictions (zones et espèces)

Respect des quotas

Respects des tailles

Marquage des poissons

Fusées

Remette les fusées usagées lors de l'achat des neuves.

Merci de votre attention

Rapport moral approuvé à l'unanimité (à main levée)

Bilan Financier de l'ADUPP

Présenté par Loic Marquet

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015

DEPENSES

- Timbres 649.56



-	Cotisations Associations	850.00
-	Divers festivités AG, Pot estacade	1336.40
-	Bons Cadeaux + Concours Photo, Pêche	700.00
-	Plaquettes D. Chazal, Imp. Briand	1314.76
-	Divers (Réunion + Imp + Frais fonct.)	1481.21

TOTAL : 6331.93 €

RECETTES

Adhésions C.B. 1144.60

Adhésions, Sponsors, participations
 Restitution Frais Bancaires (18.52-18.60)
 0.08

TOTAL : 6894.68

SOLDE SITUATION APRES CHARGES 2015

Recettes: 6894.68 - Dépenses: 6331.93 : 562.75 €

- SOLDE C/C C.E. au 31/12/2014 : 2387.52

Situation après charges 2015 : + 562.75

- SOLDE C/C C.E. au 31/12/2015 : + 2950.27 €

- SOLDE LIVRET C.E. au 31/12/2014 : 10 237.79 - Intérêts 2015 : + 91.37 - Frais Bancaires S/Livret : -73.20

- SOLDE LIVRET C.E. au 31/12/2015 : 10 255.96 €

TOTAL des Avoirs disponibles : 13 206.23 €

Le budget est accepté par vote à main levée à l'unanimité

Questions diverses

La zone interdite de pêche dans le N/O de Cézembre présente sur les cartes marines, n'est plus matérialisée par des bouées. Cette zone est-elle toujours interdite ?



<u>Réponse Hors réunion:</u> Cette zone reste interdite, l'entretien du balisage à la charge du comité des pêches est trop onéreux, le balisage est donc supprimé. Mais l'interdiction d'action de pêche ne concerne que le dragage (Zone d'ensemencement de coquilles Saint-Jacques ?

La participation de l'ADUPP aux animations se résume à la fourniture des récompenses pour le concours de pêche de l'AMP.

Réponse : Oui, mais aussi à la promotion de cette fête conviviale aux adhérents de l'ADUPP

➤ Le Yacht-club dispose de 20 bouées au large et ne paie pas de redevance.

Réponse : Du temps où les mouillages du port n'étaient pas entretenus, le Yacht-club avait obtenu de Marius Mallet la gestion d'un certain nombre de mouillages s'il en assurait la maintenance. Cette situation est bien sur anormale et est en voie de normalisation.

• La pompe à eau noire ? Elle n'a pas disparue, elle est en réparation

Le secrétaire Le trésorier Le président

Jean-Yves Gruel Loic Marquet Louis Penhouet